

L'an deux-mille-vingt-trois, le douze décembre, à dix-neuf heures, les membres du conseil municipal se sont réunis à l'Hôtel de ville, sous la présidence de Marie-Lyne VAGNER, Maire.

Présents : Marie-Lyne VAGNER, Sara FERAUD, Mickael PEREIRA, Camille DAEL, Louis CHOAIN, Guillaume WIENER, Pascal SEJOURNE, Pierre BIBET, Frédérique PARIS, Jérôme VARANGLE, Pierre JALET, Laure BONMARTEL, Jocelyn COUASNON, Thierry JOSSE, Laurence BEATRIX, Thérèse FICHET, Sébastien LERAT, Sandrine BOZEC, Claire PITETTE, Pascal DIDTSCH, Simon JARAIE

Pouvoirs : Valérie DIOT à Louis CHOAIN, Hugues CANTEL à Mickael PEREIRA, Sabrina BECHET à Sara FERAUD, Chantal HERVIEU à Laure BONMARTEL, Julien LEFEVRE à Marie-Lyne VAGNER, Françoise ROUTIER à Frédérique PARIS, Régis ROUSSEL à Thierry JOSSE, Pascal GRIHAULT à Sébastien LERAT, Ulrich SCHLUMBERGER à Sandrine BOZEC, François VANFLETEREN à Claire PITETTE

Absents : Justine PIQUOT, Antonin PLANCHETTE

Date de la convocation : 06 décembre 2023

Secrétaire de séance : Mickael PEREIRA

Objet :

MODIFICATION DES HORAIRES D'OUVERTURE DE LA MEDIATHEQUE-LUDOTHEQUE

Exposé des motifs :

La médiathèque-ludothèque est actuellement ouverte le samedi de 9h00 à 12h00 et de 13h00 à 17h00 soit une fermeture de la structure entre 12h00 et 13h00.

Régulièrement les usagers, au regard de la présence du marché hebdomadaire notamment, se rendent à la médiathèque juste avant midi, et par ailleurs, la fréquentation entre 13h00 et 14h00 est très faible.

Face à ces constats, il est proposé d'accompagner au mieux les besoins du public en décalant l'heure de fermeture de la pause méridienne.

Ainsi, il est proposé de changer l'heure de fermeture du midi. La médiathèque-ludothèque sera donc fermée de 13h à 14h le samedi, à partir du 1^{er} janvier 2024.

Délibération :

Vu le Code général des collectivités.

Vu l'avis favorable du Comité Social Territorial du 11 décembre 2024.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide à l'unanimité de valider le nouvel horaire de la médiathèque-ludothèque tel que présenté

Pour copie certifiée conforme

signé électroniquement le 13/12/2023,
par VAGNER Marie-Lyne, Maire

